

**STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE
ET PLAN D' ACTIONS
DE LA STRUCTURE DE RELEVÉ**

Stratégie de mise en oeuvre

Tenant en compte des opportunités liées à l'expérience du FDL, d'une part, et d'autre part aux actions en cours et prévues au titre de la lutte contre la pauvreté, l'approfondissement de la décentralisation par le renforcement des capacités des élus locaux et de la préservation de l'environnement, il s'agira pour la structure de relèver de soutenir les actions visant :

- un réel pilotage de développement local
- un développement rural intégral à travers une exploitation rationnelle du potentiel de production pour la génération de revenus dans une optique à la fois de lutte contre la pauvreté et de durabilité.

Pour ce faire, la stratégie d'intervention de la structure de relèver s'articulera autour des axes reflétés dans le cadre d'intervention stratégique ci-après :

Cadre d'intervention stratégique

Domaine stratégique d'intervention	Effets		Axes prioritaires	Partenariat
	Effets recherchés	Indicateurs		
Objectif 1 : Lutter contre la pauvreté				
Sous objectif 1 : Promouvoir des moyens d'existence durables				
Accès des populations aux équipements et infrastructures de base	Amélioration des conditions de vie des populations. Gestion participative par les populations des infrastructures et équipements	Nombre d'infrastructures créées.	Mise en place d'infrastructures de base et d'équipements (santé, eau, éducation, etc...) au niveau des terroirs villageois et périmètres urbains	Gouvernement, collectivités locales, partenaires au développement bilatéraux et multilatéraux
		Nombre d'équipements mis en place	Mise en place d'équipements d'allègements des travaux des femmes	
		Nombre de comités de gestion mis en place	Promotion d'un environnement économique viable pour le développement d'activités génératrices de revenus	
		Nombre de petites entreprises créées	Mis en place d'un mécanisme de crédit revolving	
		Taux d'accroissement des revenus par tête d'habitant		
Promotion de l'entreprenariat rural	Esprit d'entreprise développé chez les bénéficiaires,	Taux de réduction du chômage		
	Création d'emplois, réduction du chômage en zone rurale et urbaine			

Domaine stratégique d'intervention	Effets		Axes prioritaires	Partenariat
	Effets recherchés	Indicateurs		
Objectif 2 : Protéger et régénérer l'environnement pour un développement humain durable				
Sous objectif : Protéger et régénérer l'environnement et promouvoir l'accès aux ressources naturelles dont les populations dépendent				
Mise en oeuvre de programme de valorisation du potentiel productif	Amélioration de la productivité	Nombre de bas fonds aménagés	Aménagement de bas fonds	Organisation de base, ONG, autres partenaires au développement
		Nombre de retenues d'eau créées	Création de retenues d'eau	
		Nombre de périmètres aménagés	Aménagement de périmètres irrigués	
		Nombre de comités de gestion/entretien mis en place	Mise en place de comité de gestion	
Intégration de la conservation des ressources naturelles dans les programmes et activités de production	Exploitation rationnelle du potentiel de production	Nombre de programmes de régénération des milieux naturels mis en oeuvre	Mise en place de programme de régénération des milieux naturels	Organisations de base, ONG, et autres partenaires au développement
		Développement de la biodiversité	Développement de la mise en défends	
			Développement de l'arboriculture fruitière et du maraîchage	
			Nombre d'ha de mise en défends	

Domaine stratégique d'intervention	Effets		Axes prioritaires	Partenariat
	Effets recherchés	Indicateurs		
Objectif 3 : Créer un environnement porteur pour le développement humain durable				
Sous objectif : Renforcer les capacités des élus locaux et des groupements socio professionnels pour un réel développement local dans une optique de durabilité				
Promouvoir les capacités de Planification participative, de financement, de gestion, de négociation et d'entretien des acteurs (CR, CK, OB)	Renforcement de la capacité des élus locaux, des organisations de base, des paysans relais, des novateurs	Nombre d'élus locaux formés	Amélioration des connaissances, compétences et des pratiques de bonne gouvernance des élus locaux	Collectivités locales, ONG et autres partenaires
		Nombre de groupes socio professionnels formés	Amélioration des connaissances, des compétences, des groupes socio professionnels Promotion de l'approche participative dans l'identification des besoins/priorités des populations en vue de : L'élaboration des outils de planification locale, de la formulation des projets Renforcement des capacités locales (organisation et réorganisation des associations villageoises)	

Plan d'action

Les actions retenues dans le plan tirées des plans triennaux d'investissements 2003-2005 convrent l'ensemble des axes prioritaires du cadre d'orientation stratégique intéressant toutes les collectivités locales de la zone d'intervention du FDL et leur réalisatino s'inscrit dans le temps couvert par les PTI 2003-2005.

En adéquation avec le cheminement logique emprunté pour la réalisation de ce document et pour permettre une lecture facile et une utilisation rapide, ce plan se présente avec une entrée par les objectifs.

Domaine stratégique d'intervention	Axes prioritaires	Actions	Budget	Partenaires
Objectif 1 : Lutte contre la pauvreté				
Sous objectif : Promouvoir les moyens d'existence durables				
Accès des populations aux équipements et infrastructures de base	Mise en place d'infrastructures et d'équipements de base	Mise en place de 3800 m d'adduction d'eau	22.833.110	Collectivités locales, état, partenaires au développement
		Fonçage de 70 puits	213.000.000	
		Réfection de 44 puits	11.600.000	
		Mise en place de 41 cases de santé équipées	140.749.230	
		Réfection de 8 cases de santé	7.900.500	
		Mise en place de 2 maternités rurales	10.000.000	
Promotion d'un environnement économique viable pour le développement d'activités génératrices de revenus	Promotion de l'entreprenariat rural	Construction de 53 salles de classe	217.750.000	ONG, OB et autres partenaires au développement
		Réfection de 35 salles de classe	20.855.000	
		Mise en place d'un programme d'appui aux OB dans le cadre de l'exécution de micro réalisations génératrices de revenus	156.300.000	

Domaine stratégique d'intervention	Axes prioritaires	Actions	Budget	Partenaires
Objectif 2 : Protéger et régénérer l'environnement pour un développement humain durable				
Sous objectif : Protéger et régénérer l'environnement et promouvoir l'accès aux ressources naturelles dont dépendent les populations				
Mise en oeuvre de programme de valorisation du potentiel productif	Amélioration de la productivité	Aménagement de 27 bas fonds	53.750.000	ONG, et autres partenaires au développement
Intégration de la conservation des ressources naturelles dans les programmes d'activités de production		Création de 9 retenues d'eau	17.250.000	
	Mise en place de comités de gestion et d'entretien	Mise en place de 36 comités de gestion	PM	
	Mise en place de programme de régénération des milieux naturels	Mise en place de 7 périmètres arboricoles à Belly (3) et Diénoudiala (4) et Médina Bloc (2)	28.000.000	OB, ONG et autres partenaires
	Développement de l'arboriculture fruitière et du maraîchage	Mise en place de 7 pépinières communautaires	2.050.000	OB, ONG et autres partenaires
	Développement de la mise en défends	Mise en place de 6 périmètres maraîchers (0,25 ha chacun) à Belly (3) ; Wassadou (1) et Médina Bloc (2)	24.000.000	

Domaine stratégique d'intervention	Axes prioritaires	Actions	Budget	Partenaires
Objectif 3 : Créer un environnement porteur pour le développement humain durable				
Sous objectif : Renforcer les capacités des élus locaux et des groupes socio professionnels pour un réel développement local dans une optique de durabilité.				
Promouvoir les capacités de planification participative, de financement, de gestion de négociation et d'entretien des acteurs (CR, CK, OB)	Amélioration des compétences et des pratiques de bonne gouvernance	Formation de 380 élus locaux et notables sur l'organisation et le fonctionnement des CR, la préparation /élaboration /exécution du budget, la tenue du registre foncier et l'état civil et les compétences transférées	10.138.774	Etat, ONG et autres partenaires
	Amélioration des connaissances et des compétences des groupes socio professionnels	Formation de 41 matrones	7.790.000	OB, ONG et autres partenaires
	Promotion de l'approche participative dans l'identification des besoins/priorités des populations en vue de : L'élaboration des outils de planification locale	Formation de 41 ASC	4.100.000	OB, ONG, et autres partenaires
	De la formulation des projets	Séminaires de formation en élaboration de projets	5.000.000	OB, ONG, et autres partenaires
	Renforcement des capacités organisationnelles des communautés de base	Séminaire de formation sur la MARP (conseillers ruraux et des responsables des OB)	5.000.000	OB, ONG et autres partenaires

Coût total du plan d'action

Objectif	Coût total des programmes d'actions y relatifs
1. Lutte contre la pauvreté - mise en place d'infrastructures et d'équipements de base - promotion d'un entreprenariat rural	644.682.340 156.300.000
2. Protéger et régénérer l'environnement pour un développement humain durable - amélioration de la productivité des ressources naturelles - mise en place de programme de régénération /amélioration des milieux naturels	71.000.000 54.050.000
3. Créer un environnement porteur pour le développement humain durable - mise en oeuvre de programme de renforcement des capacités des élus locaux - mise en oeuvre de programme de renforcements de capacités des groupes socio professionnels	15.138.774 16.890.000
	958.061.111